

**MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

**Le 2 Juin 2014**

Session ordinaire du Conseil municipal,  
tenue le 2 juin 2014 , à 20 h 30,  
au bureau municipal, 66 chemin Auckland,  
présidée par monsieur le maire Yann Vallières  
et à laquelle assistent les conseillers  
Marc Bégin, Perry Bell, Audrey Turgeon  
Lee Brazel, Julie Pouliot et Pierre Blouin.

Le secrétaire-trésorier, Gaétan Perron, et Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe  
sont aussi présents.

**1 OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la session à 20:35 heures.

**2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2014-06-01**

Il est proposé par ***Pierre Blouin***

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ

**3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE MAI 2014**

**2014-06-02**

Il est proposé par ***Audrey Turgeon***

Et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 2014-05-05 et de la session  
d'ajournement du 2014-05-12, ayant été distribués à l'avance, soient considérés comme  
lus et qu'ils soient adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉ

**5 DEMANDE DES CITOYENS**

## 5.1 Adhésion à COGESAF

### 2014-06-03

Il est proposé par **Perry Bell**

Et résolu que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton adhère au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la Rivière Saint-François (COGESAF) au coût annuel de 50\$ et que Gaétan Perron soit désigné représentant habilité à siéger au COGESAF.<sup>i</sup>

ADOPTÉ

## 5.2 Étincelles du Bonheur

### 2014-06-04

Considérant la demande présentée par l'organisme Les Étincelles du Bonheur du Haut-Saint-François ont besoin d'appui financier afin de compléter l'offre des services à la communauté;

Il est proposé par **Marc Bégin**

Et résolu d'accorder une aide financière de 100\$ à l'organisme Les Étincelles du Bonheur du Haut-Saint-François.<sup>ii</sup>

ADOPTÉ

## 5.3 Projet Lire - Read

### 2014-06-05

Considérant que la MRC du Haut-Saint-François participe au projet *Dans le Haut Tout le monde lit – programme « Lire-Read »*;

Considérant le manque à gagner de 2 400\$

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

Et résolu que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton participe à ce projet et contribue un montant de 78\$.05<sup>iii</sup>

ADOPTÉ

## 5.4 Informations du député

Le député de Mégantic, Ghislain Bolduc, informe la municipalité sur les sujets suivants : personnel politique, rencontre avec les élus, programme PAARRM et SAB.

Suite à ces informations, le directeur fera faire des estimations budgétaires pour la réfection du pavage asphalté du chemin Auckland et du Boul. Fortier.

## 5.5 Appui à la municipalité de Chartierville

### 2014-06-06

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de Chartierville d'adhérer au Transport du Bonheur;

Il est proposé par **Julie Pouliot**

Que la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, membre du Transport du Bonheur, appuie la municipalité de Chartierville dans sa demande d'adhésion au Transport du Bonheur.<sup>iv</sup>

ADOPTÉ

## **6 RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur le maire fait mention des principaux sujets traités lors de la rencontre des maires de la MRC : quote-part, projet de règlement concernant les grands rassemblements. Il commente ses présences au comité incendie de la MRC, gala des étoiles de l'école des Trois Cantons, formation du plan de communication, rencontre avec Martin Maltais et Michel Richer pour la révision du schéma de couverture de risques en incendie.

### **6.1 Représentations**

Marc Bégin a assisté au gala des étoiles de l'école des Trois Cantons et rencontré des citoyens de St-Mathias. Audrey Turgeon était présente à l'assemblée générale annuelle des Loisirs de St-Isidore, au gala des Étoiles, à l'ouverture du camping et aux cuisines collectives. Perry Bell a rencontré certains employés de la voirie municipale. Julie Pouliot a participé au gala des étoiles de l'école des Trois Cantons, aux cuisines collectives à l'assemblée générale des Loisirs de St-Isidore et contribué à l'élaboration du plan de communication. Pierre Blouin a assisté au gala des étoiles de l'école des Trois Cantons, à l'assemblée générale annuelle des Loisirs de St-Isidore, à la pratique des pompiers et à la rencontre avec Martin Maltais et Michel Richer pour la révision du schéma de couverture de risques en incendie.

### **6.2 Développement social et économique**

Denyse Saint-Pierre parle du lancement du concours « Potagers et Jardins Fleuris », de la distribution d'arbres par la municipalité, de l'atelier sur le compostage domestique et de l'aménagement de sentiers pédestres.

#### **6.2.1 Panneau publicitaire**

##### **2014-06-07**

Il est proposé par **Perry Bell**

Et résolu de confier au Groupe Publiforme le contrat de fourniture et d'installation d'identification au-dessus de l'enseigne numérique tel que soumis au coût de 1 345\$.

ADOPTÉ SUR DIVISION

#### **6.2.2 Plan d'action 2014**

### **2014-06-08**

Il est proposé par *Marc Bégin*

Et résolu d'adopter le plan d'action municipal « Un village à notre image » 2014-2020 tel que présenté à ce Conseil par Denyse Saint-Pierre.

ADOPTÉ

## **6.2.3 Plan de communication**

### **2014-06-09**

Il est proposé par *Julie Pouliot*

Et résolu d'adopter le plan de communication municipal 2014 tel que déposé.

ADOPTÉ

## **6.3 Achat du terrain 64 Auckland**

### **2014-06-10**

Considérant la résolution adoptée lors de l'assemblée générale annuelle des membres des Loisirs de Saint-Isidore-d'Auckland Inc le 20 mai 2014 à l'effet de céder gratuitement le terrain avec les bâtiments, les équipements, jeux et infrastructures situé au 64 chemin Auckland (lot 3-10-p du Rang 8 du cadastre du Canton Auckland);

Considérant que l'entretien de la patinoire et du camping sont très onéreux pour un organisme soutenu par le bénévolat et que ces services sont importants pour la population;

Il est proposé par *Marc Bégin*

Et résolu que la Municipalité accepte de se porter acquéreur du terrain avec les bâtiments, les équipements, jeux et infrastructures situé au 64 chemin Auckland (lot 3-10-p du Rang 8 du cadastre du Canton Auckland) pour 1\$ et que le maire, Yann Vallières et le directeur général, Gaétan Perron, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents à cet effet.<sup>v</sup>

ADOPTÉ

### **6.3.1 Représentant du Camping Vert**

#### **2014-06-11**

Il est proposé par *Perry Bell*

Et résolu que Audrey Turgeon soit désignée :

pour demander et signer, au nom de la Municipalité, la demande d'attestation de classification requise par la Loi sur les établissements d'hébergement touristique;

pour représenter la Municipalité au conseil d'administration du Camping Vert et soutenir les bénévoles.<sup>vi</sup>

ADOPTÉ

## **6.4 Politique de développement durable**

On convient de s'inspirer de la politique de développement durable d'Équiterre pour élaborer celle de la Municipalité.

## **6.5 Congrès FQM**

Ce sujet est reporté à la session d'ajournement de ce Conseil prévue le 16 juin 2014.

## **7. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

### **7.1 Administration**

Le directeur général commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 31 mai 2014.

#### **7.1.1 Entente YMCA**

##### **2014-06-12**

Considérant que la Municipalité est un organisme du secteur public intéressé à offrir un emploi rémunéré à un jeune étudiant âgés de 16 et 17 ans de participer à un échange durant six semaines pour l'apprentissage d'une langue seconde;

Considérant que le programme Emploi été – Échanges étudiants finance le montant équivalent au salaire minimum jusqu'à concurrence de 210 heures (35 heures par semaine);

Considérant que la Municipalité n'a qu'à assumer les coûts relatifs à la paye de vacances et aux prestations;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

Et résolu d'autoriser le directeur, Gaétan Perron, à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente avec le YMCA of Greater Toronto dans le cadre du programme d'échange d'emploi d'été pour étudiant 2014.

ADOPTÉ

### **7.2 Sécurité publique**

##### **2014-06-13**

Pierre Blouin cite les besoins des pompiers à savoir l'installation d'un deuxième tiroir pour la pompe portative dans le camion-citerne 1998, l'amélioration du support à piscine sur le même camion et demande un suivi sur la commande d'appareils respiratoires autorisée en février 2014. Il mentionne aussi que Michel Richer viendra expliquer aux élus la mise-à-jour du schéma de couverture de risques. Il transmet la demande de Simon Lafrenière de joindre la brigade des pompiers volontaires de Saint-Isidore-de-Clifton.

Considérant que Simon Lafrenière est en voie d'obtenir son diplôme de pompier 1 et a

indiqué son désir de joindre les pompiers de Saint-Isidore-de-Clifton;

Il est proposé par **Marc Bégin**

Et résolu d'accepter Simon Lafrenière comme pompier volontaire de Saint-Isidore-de-Clifton.

ADOPTÉ

### **7.2.1 Achat d'une pompe portative**

Considérant que la pompe portative BS-9 installée sur le camion-citerne 1995 est désuète, des demandes de prix seront faites auprès de deux fournisseurs afin d'acheter une pompe portative homologuée pour le combat incendie.

## **7.3 Voirie municipale**

Le directeur fait état des principaux travaux de voirie effectués en avril.

### **7.3.1 Construction du garage municipal**

L'analyse des soumissions déposées n'ayant pas été faite, ce dossier est reporté à la session d'ajournement du 16 juin 2014.

### **7.3.2 Contrat approvisionnement de carburant**

#### **2014-06-14**

Considérant que suite à la publication d'un appel d'offres, une seule soumission a été déposée dans les délais requis;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

Et résolu d'accorder le contrat d'approvisionnement de carburant diésel pour les besoins de la Municipalité à Co-Op des Cantons au prix indiqué dans la soumission pour une durée d'un an pour environ 45 000 litres:

Prix OBG	Taxe routière	Taxe d'accise	Transport	Prix net
0.9120	0.2020	0.0400	0.0299	1.1769

ADOPTÉ

### **7.3.3 Contrat de fauchage des bords de chemins**

#### **2014-06-15**

Il est proposé par **Perry Bell**

Et résolu de confier le contrat de fauchage des bords de chemin à Les Entreprises Claude Montminy au tarif horaire de 120\$<sup>vii</sup>

ADOPTÉ

### **7.3.4 Contrat de tonte du camping 2014-06-16**

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Et résolu d'accorder le contrat de tonte du gazon du camping, pour la saison 2014, à Danielle Legacy pour un montant de 1 600\$.

ADOPTÉ

### **7.4 Environnement sites contaminés**

La firme Mission HGE, mandaté par la Municipalité pour l'inventaire des sites contaminés en application de la nouvelle norme comptable SP3260 sur la passif au titre des sites contaminés a déposé son rapport.

### **7.5 Dossier arsenic**

Une rencontre est prévue concernant la résolution des problèmes de dépassement des normes d'arsenic dans l'eau potable avec la direction de la Santé publique – Estrie le mardi 17 juin 2014 à Sherbrooke.

### **7.6 Permis de construction**

Le directeur commente le rapport cumulatif des permis émis depuis janvier 2014.

## **8 ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES**

### **2014-06-17**

Il est proposé par *Audrey Turgeon*

d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 126 004,38\$ en référence aux chèques nos 201400345 à 201400412 et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 98-03 totalisent 10 550,58\$.

ADOPTÉ

## **9 CORRESPONDANCE**

### **2014-06-18**

Il est proposé par *Julie Pouliot*

Et résolu de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉ

## 10 DIVERS

Différents dossiers seront portés à l'attention du conseil pour étude : frais chargés aux propriétaires qui se servent des pratiques de pompiers pour démolir leur bâtiments désuets, règlement sur les fausses alertes incendie, implantation de poteaux pour numéros civiques, fête des bénévoles et modèle de règlement concernant les animaux domestiques.

## 11 PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Il n'y a pas de question de l'assistance.

## 12 AJOURNEMENT DE LA SESSION.

### 2014-06-19

Il est proposé par *Pierre Blouin*

À 22:08 heures, d'ajourner la présente session à 19 :30 heures, le 16 juin 2014.

ADOPTÉ

***Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***

---

***Yann Vallières, maire***

---

***Gaétan Perron, secrétaire-trésorier***

<sup>i</sup> Chèque fait le 2014-06-11

<sup>ii</sup> Chèque fait le 2014-06-11

<sup>iii</sup> Chèque fait le 2014-06-11

<sup>iv</sup> Résolution expédiée le 2014-06-11

<sup>v</sup> Notaire avisé le 2014-06-11

<sup>vi</sup> Résolution expédiée le 2014-06-11

<sup>vii</sup> Entrepreneur avisé le 2014-06-03